

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 430**19 avril 2003****SOMMAIRE**

Apparatur Verfahren S.A.H., Luxembourg	20631	Klößner Pentaplast Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	20597
Auto Sport Diffusion S.A., Strassen	20623	Magnoliabird Invest S.A., Luxembourg	20615
Bielle Private Equity S.A., Luxembourg	20595	Magnoliabird Invest S.A., Luxembourg	20615
Bielle Private Equity S.A., Luxembourg	20595	Mercure International S.A.H., Luxembourg	20626
Bietafol S.A., Luxembourg	20640	Monex Holding S.A., Luxembourg	20631
Bonvalux S.A., Luxembourg	20632	Nectar Holding S.A., Strassen	20625
Brufin S.A., Strassen	20627	Newmark Homes S.A., Luxembourg	20634
C.I.R.W. S.A., Compagnie d'Investissement de la Région Wallone, Luxembourg	20620	Nextra International Sicav	20639
C.M. International S.A., Luxembourg	20633	Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	20620
C.R.G. S.A., Capellen	20627	PA International Financing Luxembourg & Cie S.n.c., Luxembourg	20606
CA.P.EQ. Partners IV & Cie S.C.A., Luxembourg	20597	Pan-Holding S.A., Luxembourg	20639
CA.P.EQ. Partners IV & Cie S.C.A., Luxembourg	20606	Parabole S.A.H., Luxembourg	20632
Catering Invest Corporation S.A.H., Luxembourg	20633	Parafin Holding S.A., Luxembourg	20622
CB Accent Lux, Sicav, Luxembourg	20629	Parker Holding S.A., Luxembourg	20624
Celtica Investissements S.A., Luxembourg	20626	Partner Investment Fund, Sicav, Luxembourg	20640
Compagnie de Réservations, Services et Investisse- ments Hôtelières S.A., Luxembourg	20594	Reas S.A.H., Luxembourg	20622
Covam Holding S.A., Luxembourg	20625	Regate Holding S.A., Luxembourg	20624
Credim Benelux S.A.H., Luxembourg	20620	Santamaria S.A., Luxembourg	20632
Delra Investissements et Participations S.A., Luxem- bourg	20594	Saran S.A.H., Luxembourg	20639
Dewaay Global, Sicav, Luxembourg	20635	Sat Investments S.A., Luxembourg	20625
Dixifin S.A., Luxembourg	20619	SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxem- bourg	20629
DSB-Latin Bond Fund (Sicav), Senningerberg	20634	Société Anonyme Maloupic, Luxembourg	20635
Eoliolux S.A., Luxembourg	20632	Société Financière de Gérance et Placement, Figeo S.A.H., Luxembourg	20634
Eraclous Investments S.A., Luxembourg	20635	Société Financière Saka S.A.H., Luxembourg	20633
EURO FUNDLUX, Euromobiliare International Fund, Sicav, Luxembourg	20638	Sodi S.A.H., Luxembourg	20627
EuroNextra Investment Sicav, Luxembourg	20640	Sofipugas Holding S.A., Luxembourg	20626
Exor Group S.A., Luxembourg	20618	Sotreca, Sicav, Luxembourg	20638
Exor Group S.A., Luxembourg	20627	Staden S.A., Luxembourg	20635
Fenor S.A., Luxembourg	20622	Starwood Capital U.K., S.à r.l., Luxembourg	20616
Gemplus International S.A., Senningerberg	20636	Starwood Capital U.K., S.à r.l., Luxembourg	20618
Herma Holding S.A., Luxembourg	20624	SV/BPAA International Quantitative Index Funds Sicav, Luxembourg	20619
Hiorts Finance S.A.H., Luxembourg	20629	Switex S.A.H., Luxembourg	20628
Hirha S.A., Luxembourg	20625	Syspar, S.à r.l., Luxembourg	20618
Imann S.A., Luxembourg	20628	Tamberinvest S.A., Luxembourg	20621
Isalp S.A.H., Luxembourg	20630	Tempura S.A.H., Luxembourg	20631
Ixos Holding S.A., Luxembourg	20630	Trevis Fund, Sicav, Luxembourg	20622
Jowa Europe, S.à r.l., Luxembourg	20614	Vador Investments S.A., Luxembourg	20630
Juba Holding S.A., Luxembourg	20619	Winning Funds, Sicav, Luxembourg	20623
Klößner Pentaplast Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	20596	Wordfin S.A., Luxembourg	20631

**COMPAGNIE DE RESERVATIONS, SERVICES ET INVESTISSEMENTS HOTELIERS S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 42.393.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013529.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

DELRA INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 43.252.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DELRA INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 43.252, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler de résidence à Junglinster en date du 18 février 1993, publié au Mémorial C numéro 263 du 3 juin 1993.

La séance est ouverte sous la présidence Monsieur Frank Bauler, Comptable, demeurant à Gilsdorf.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit (KUL), demeurant à B-6767 Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Pascale Chiantello, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital souscrit de la société DELRA INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS S.A. à concurrence d'un montant de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 4.000.000,- (quatre millions de francs luxembourgeois) à LUF 9.000.000,- (neuf millions de francs luxembourgeois) par la création et l'émission de 5.000 (cinq mille) actions nouvelles d'une valeur de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) donnant les mêmes droits que les actions anciennes y compris par rapport aux bénéfices éventuels de l'année en cours, à souscrire et à libérer par apport en numéraire de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois).

2) Suppression pure et simple du droit de souscription préférentielle de l'actionnaire minoritaire sur le vu d'un rapport du Conseil d'Administration tel que visé à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales et pour autant que de besoin acceptation de la renonciation expresse au droit de souscription préférentielle lui réservé par la loi, de l'actionnaire ne participant pas à l'augmentation de capital.

3) Souscription et libération intégrale des actions ainsi créées par l'actionnaire majoritaire.

4) Adaptation en conséquence de l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts.

5) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 4.000.000,- (quatre millions de francs luxembourgeois) à LUF 9.000.000,- (neuf millions de francs luxembourgeois), par la création et l'émission de 5.000 (cinq mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, à souscrire et à libérer intégralement par apport en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 5.000 (cinq mille) actions nouvelles: la société DAEDALUS OVERSEAS INC, ayant son siège social à Panama City (Panama).

Souscription - Libération

Ensuite la société DAEDALUS OVERSEAS INC, prédésignée, ici représentée par Monsieur Franck Bauler, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant:

a, par son représentant susnommé, déclaré souscrire les 5.000 (cinq mille) actions nouvelles et les délibérer intégralement moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société DELRA INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS S.A. prédésignée, de sorte que la somme de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq alinéa un des statuts pour lui donner la teneur suivante:

A) version française:

«**Art. 5. alinéa un.** Le capital souscrit de la société est fixé à la somme de neuf millions de francs luxembourgeois (LUF 9.000.000,-), représenté par neuf mille (9.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.»

B) Version anglaise:

«**Art. 5. paragraph one.** The subscribed capital of the company is fixed at nine million Luxembourg francs (LUF 9,000,000.-) represented by nine thousand (9,000) shares of a par value of one thousand Luxembourg francs (LUF 1,000.-) each, fully paid in.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que se soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent dix mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Bauler, H. Janssen, P. Chiantello, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998, vol. 109S, fol. 11, case 10. – Reçu 50.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

J. Elvinger.

(012442.2/211/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2003.

**BIELLE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme,
(anc. MEPISTONE S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04718, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013783.3/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

**BIELLE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme,
(anc. MEPISTONE S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04722, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 47.351,92 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013785.3/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

**KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PENTAPLAST LUXEMBOURG II, S.à r.l.).**

Capital social: € 24.674.675.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.252.

In the year two thousand three, on the fifth day of March.
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Mrs Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg,

acting for and on behalf of the Luxembourg company PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l., being on the 10th of December 2001, sole shareholder of KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg incorporated by deed of the undersigned notary on the 12th of October, 2001 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») on 28th February 2002,

by virtue of a proxy annexed at a deed enacted on same date by the undersigned notary,

The appearing requests the notary to act what follows:

By deed enacted on 10th December, 2001 by the undersigned notary, published in the Mémorial number 542 of 8th April 2002, a general meeting of the shareholders of the Luxembourg Company CINVEN LUXEMBOURG II has decided to change its name into PENTAPLAST LUXEMBOURG II, S.à r.l. and to restate its articles of incorporation. The articles of incorporation of the Company have thereafter been amended several times and for the last time on 5th March 2003, not yet published.

It results of later verifications that a material error occurred in the deed of 10th December 2001 in the designation of the wholly owned subsidiary of the Company in relation with the definition of «Discounted Bonds» in article 17 of the articles of incorporation of the Company, and that the reference to the wholly owned subsidiary of the Company, PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l. is to be read PENTAPLAST LUXEMBOURG III, S.à r.l.

Consequently, without any other change to such deed, the sentence:

« «Discounted Bond» shall mean any discounted bond which may be issued by PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l, a wholly owned subsidiary of the Company.»

must be replaced by:

« «Discounted Bond» shall mean any discounted bond which may be issued by PENTAPLAST LUXEMBOURG III, S.à r.l, a wholly owned subsidiary of the Company.»,

and the consolidated articles of incorporation of the Company be amended accordingly.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le cinq mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparait:

Maître Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant pour et au nom de la société de droit luxembourgeois PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l., laquelle étant à la date du 10 décembre 2001 le seul associé de KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant du 12 octobre 2001 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 28 février 2002,

en vertu d'une procuration restée annexée à un acte reçu la même date par le notaire soussigné

Lequel comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

Par acte en date du 10 décembre 2001, du ministère du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 542 du 8 avril 2002, une assemblée générale des associés de la Société luxembourgeoise CINVEN LUXEMBOURG II a décidé de changer sa dénomination en PENTAPLAST LUXEMBOURG II, S.à r.l., et de procéder à une refonte intégrale de ses statuts.

Les statuts de la Société ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois le 5 mars 2003, non encore publié.

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans l'acte du 10 décembre 2001 dans la désignation de la société filiale détenue intégralement par la Société en relation avec la définition des termes «Obligations Escomptées» dans l'article 17 des statuts de la Société et que la référence à la société filiale totalement détenue par la Société PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l. doit être lue PENTAPLAST LUXEMBOURG III, S.à r.l.

En conséquence, sans apporter aucune autre modification à cet acte, la phrase:

« Les «obligations escomptées» visent toute obligation escomptée qui a été émise par PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l., une Filiale entièrement détenue par la Société.»
doit être remplacée par:

« Les «obligations escomptées» visent toute obligation escomptée qui a été émise par PENTAPLAST LUXEMBOURG III, S.à r.l., une Filiale entièrement détenue par la Société.»,
et les statuts coordonnés de la Société modifiés en conséquence.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur sa demande et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, vol. 16CS, fol. 81, case 2 – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

J. Elvinger.

(013800.2/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

**KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PENTAPLAST LUXEMBOURG II, S.à r.l.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.252.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(013802.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CA.P.EQ. PARTNERS IV & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered Office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.241.

In the year two thousand three, on the twenty-eighth of February.

Before us Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange/Attert, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CA.P.EQ. PARTNERS IV & Cie S.C.A., a Luxembourg partnership limited by shares («société en commandite par actions») with registered office at Luxembourg, (the «Company»), incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit of June 16, 2002, published in the Mémorial, Recueil C number 1366 of September 20, 2002.

The extraordinary general meeting is opened and is presided by Mr Eric Biren, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs. Maud Martin, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Manuel Gavin, private employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. To accept the resignation of the members of the Supervisory Board: Mr Giorgio Ravazzolo, Mr Torquato Bonilauri with immediate effect and to accept the resignation of INTERAUDIT, S.à r.l. as statutory auditor of the Company with effect as of February 28, 2003.

2. To discharge the resigning members of the Supervisory Board and the resigning statutory auditor;

3. To appoint INTERAUDIT, S.à r.l. and Mr Vincent Dogs as members of the Supervisory Board;

4. To increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,368,000,- (two million three hundred and sixty-eight thousand Euro) so as to raise it from the present amount of EUR 31,000,- (thirty-one thousand Euros) divided into 3,100 (three thousand one hundred) shares with a par value of EUR 10,- (ten Euro) to EUR 2,399,000,- (two million three hundred and ninety-nine thousand Euro) divided into 239,900 (two hundred and thirty-nine thousand nine hundred) shares, each with a par value of EUR 10,- (ten Euro), with the same rights and privileges as the existing limited shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary meeting of shareholders on the proposed capital increase.

5. To acknowledge to the extent necessary waiver by the existing shareholders of their preferential subscription rights in the share capital increase.

6. To amend the articles of association where necessary as a consequence of the above mentioned agenda.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their proxyholders held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies

and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000,-) are represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation and with the consent of the Manager, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to accept the resignation of:

- * the members of the Supervisory Board: Mr Giorgio Ravazzolo, Mr Torquato Bonilauri with immediate effect, and
 - * the statutory auditor: INTERAUDIT, S.à r.l. with effect as of February 28, 2003,
- and decides to grant full discharge to them for the exercise of their mandates.

Second resolution

The general meeting decides to appoint:

- INTERAUDIT, S.à r.l., having its registered office in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C. Luxembourg B 29.501 and
- Mr Vincent Dogs, private employee, born at Dudelange, on April 24, 1964, with professional address in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, as members of the Supervisory Board.

Third resolution

The general meeting decides to increase the capital of the Company by an amount of two million three hundred and sixty-eight thousand Euro (2,368,000.- EUR) in order to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) to two million three hundred and ninety-nine thousand Euro (2,399,000.- EUR) by creation and issue of two hundred and thirty-six thousand eight hundred (236,800) new shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each, with the same rights and privileges as the existing limited shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary meeting of shareholders on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon:

1. Mr Alberto Bertani, company director, residing at 20 Via A. Francescotti, I-42025 Cavriago (RE), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 4, 2003, declares to subscribe to the 437 new shares.
2. Mr Giuseppe Brivio, company director, residing at 1, Via Gariboldi, I-Besana Brianza, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 2,500 new shares.
3. Mr Alessandro Varisco, company director, residing at Via Paganini 23, I-35010 Vigonza (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on January 31, 2003, declares to subscribe to the 6,411 new shares.
4. Mr Alfredo Gianpaolo Righetto, company director, residing at Via Fusinieri 12, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 9,572 new shares.
5. Mrs. Amelia Fiorenzato, company director, residing at Via G. Falcone 11, I-35010 Vigodarzere (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 1,607 new shares.
6. Mr Andrea Jenna, company director, residing at Via Magellano 22, I-37138 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 3,298 new shares.
7. Mrs. Anna Fantini, company director, residing at Via Pozzo 25, I-42025 Cavriago (RE), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 5, 2003, declares to subscribe to the 437 new shares.
8. Mrs. Carla Rettondini, company director, residing at Via G. Marconi 27, I-35122 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 13, 2003, declares to subscribe to the 2,423 new shares.
9. Mr Carlo Bressan, company director, residing at Corso Vittorio Emanuele II 83, I-35123 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 3, 2003, declares to subscribe to the 2,137 new shares.
10. Mr Carlo Morone, company director, residing at Via Roma 79, I-15020 Mombello Monferrato (AL), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 5,372 new shares.

11. Mr Domenico Schiavon, company director, residing at Via Monte Spinale 37, I-38084 Madonna Di Campiglio (TN), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 18, 2003, declares to subscribe to the 6,098 new shares.
12. Mr Giancarlo Coin, company director, residing in Via A. Gabelli 27, I-35121 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 3, 2003, declares to subscribe to the 4,274 new shares.
13. Mr Giorgio Ravazzolo, company director, residing at Via G. Marconi, I-35122 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 13, 2003, declares to subscribe to the 2,423 new shares.
14. Mr Giulio Caprioli, company director, residing at Via P. Boifava 23a, I-25123 Brescia, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 14, 2003, declares to subscribe to the 3,213 new shares.
15. Mrs. Laura Girardi, company director, residing at Via Leoncino 42, I-37121 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 14, 2003, declares to subscribe to the 2,672 new shares.
16. Mr Luigi Morato, company director, residing at Via Brigata Forli 1, I-36100 Vicenza (VI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 6,972 new shares.
17. Mr Massimo Rinaldi, company director, residing at Via Paolotti 7, I-35121 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 2,137 new shares.
18. Mr Mario Montepietria, company director, residing at Via Loris Boni 23, I-42027 Montecchio Emilia (RE), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 3, 2003, declares to subscribe to the 999 new shares.
19. Mr Pier Francesco Alessi, company director, residing at Via Tre Garofani 4, I-35124 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 12, 2003, declares to subscribe to the 1,274 new shares.
20. Mr Rinaldo Rinaldi, company director, residing at Via Paolotti 7, I-35121 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 10, 2003, declares to subscribe to the 4,274 new shares.
21. Mr Torquato Bonilauri, company director, residing at Via Gorki 1, I-42025 Cavriago (RE), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 17, 2003, declares to subscribe to the 3,249 new shares.
22. Mr Francesco Marini Clarelli, company director, residing at Via Lanzone 3, I-20121 Milano, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 4,000 new shares.
23. Mr Silvio Trevisan, company director, residing at Via Mantovana Int. 05, I-37137 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 549 new shares.
24. Mr Giovanni Tamburi, company director, residing at Via Domodossola, I-20121 Milano, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 3, 2003, declares to subscribe to the 3,500 new shares.
25. Mrs. Valentina Nasi, company director, residing at Via Lanzone 3, I-20121 Milano, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 6,744 new shares.
26. Mr Vittorino Lazzaro, company director, residing at Via Cagni 38, I-35100 Padova (PD), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 3,213 new shares.
27. ATHENA GROUP INVESTMENTS LTD, having its registered office at Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 10,846 new shares.
28. EPSOM SERVICES Ltd, having its registered office at Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 18,664 new shares.
29. HOURI MANAGEMENT Ltd, having its registered office at Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 19,744 new shares.

30. PARFIN PARTECIPAZIONI FINANZIARIE S.A., having its registered office at Palazzo Del Sole, 6535 Roveredo (GR) Svizzera,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 12, 2003, declares to subscribe to the 5,972 new shares.

31. MESIAN RESOURCES Ltd, having its registered office at 24 Akara Building, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 34,800 new shares.

32. ANGLO MANX TRUST CORPORATION LIMITED, having its registered office at 5 Athol Street, Douglas, Isle of Man, British Isles, IM1 1QL,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 7, 2003, declares to subscribe to the 4,000 new shares.

33. BANTON CONSULTANTS LIMITED, having its registered office at Nerine Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on January 31, 2003, declares to subscribe to the 800 new shares.

34. NEVADA INVESTMENTS S.A., having its registered office at 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 25th, 2003, declares to subscribe to the 5,200 new shares.

35. REDCLIFFE & ASSOCIATED Ltd, having its registered office at Euro Canadian Centre, P.O. Box N-4901, Nassau, Bahamas,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 19, 2003, declares to subscribe to the 2,886 new shares.

36. PARKACE Ltd, having its registered office at Pembroke House 7, Brunswick Square, B52 8PE Bristol, UK, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 20, 2003, declares to subscribe to the 23,488 new shares.

37. STRASFIN S.A., having its registered office at Via Cantonale 33, CH-6944 Cureglia (TI),

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 6, 2003, declares to subscribe to the 10,823 new shares.

38. PVM FIDUCIARIA, having its registered office at 18, Corso Porta Vittoria, I-Milano,

here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 24, 2003, declares to subscribe to the 1,000 new shares.

39. CA.P.EQ., S.à r.l., having its registered office at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 19, 2003, declares to subscribe to the 3,574 new shares.

40. Mr Renato Fadini, company director, residing at 19, Stradone San Fermo, I-37121 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 549 new shares.

41. Mr Lino Fadini, company director, residing at 10, Via dall'Oca Bianca, I-37057 San Giovanni Lupatoto (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 412 new shares.

42. Mrs. Maria Antonella Dalla Grana, company director, residing at 7, Viale Luciano Dal Cero, I-37138 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 412 new shares.

43. Mrs. Graziella Leardini, company director, residing at 15, Largo Cangrande, I-37126 Verona (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 274 new shares.

44. CAV. DANTE FERROLI, company director, residing at 5, Loc. Zonato, I-37032 Monteforte d'Alpone (VR), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 1,097 new shares.

45. BRIXIA PRIVATE EQUITY S.p.a., having its registered office at 58/e, Via Chiusure, I-25100 Brescia (BS), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28th, 2003, declares to subscribe to the 274 new shares.

46. Mr Kurt Anton Würsch, company director, residing at Via Bagenà 6, CH-6926 Montagnola (TI), here represented by Mr Eric Biren, prenamed, by virtue of a proxy established on February 28, 2003, declares to subscribe to the 2,200 new shares.

The 236,800 new shares have been fully paid up by the conversion into capital of a part of unquestionable, liquid and immediately payable claims of a total amount of two million three hundred and sixty-eight thousand Euro (2,368,000.- EUR), granted by the subscribers to CA.P.EQ. PARTNERS IV & Cie S.C.A.

The existence of the said claims is evidenced in a report established by Mr Edward Kostka, Independent Auditor, residing in Luxembourg on February 28, 2003, concluding as follows:

«Conclusion

Based on the verifications carried out as described above, I express no observation on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

This report and the said proxies, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Fourth resolution

The general meeting decides to amend article 1 and article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«Art. 1. Form.

There is hereby established among the subscribers, CA.P.EQ. Partners IV, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», organized and existing under the laws of Luxembourg, as associé commandité (hereinafter referred to as the «General Partner») and the other subscribers as associés commanditaires, and all those who may become holders of shares hereafter, a société en commandite par actions, under the firm (raison sociale) of:

CA.P.EQ. Partners IV & Cie S.C.A. (hereinafter referred to as the «Company».)»

«Art. 5. Share Capital.

The Company has an issued share capital of two million three hundred and ninety-nine thousand Euro (2,399,000.- EUR) divided into two hundred and thirty-nine thousand nine hundred (239,900) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each (hereinafter referred to as the «Shares»).»

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 25,000.- EUR.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange/Attert, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CA.P.EQ. Partners IV & Cie S.C.A., une société en commandite par actions («la Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire Gérard Lecuit, en date du 18 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1366 du 20 septembre 2002.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte et présidée par Monsieur Eric Biren, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Maud Martin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Manuel Gavin, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Accepter la démission des membres du Conseil de Surveillance: Messieurs Giorgio Ravazzolo, Torquato Bonilauri avec effet immédiat et accepter la démission de INTERAUDIT, S.à r.l., commissaire aux comptes de la société avec effet au 28 février 2003.

2. Décharge aux membres démissionnaires du Conseil de Surveillance ainsi qu'au commissaire aux comptes démissionnaire;

3. Nommer INTERAUDIT, S.à r.l. et Monsieur Vincent Dogs comme membres du Conseil de Surveillance;

4. Augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 2.368.000,- (deux millions trois cent soixante-huit mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) divisé en 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune à EUR 2.399.000,- (deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille Euros) divisé en deux cent trente-neuf mille neuf cents (239.900) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires proposant l'augmentation de capital.

5. Renonciation des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription dans l'augmentation du capital social.

6. Modifier en conséquence les statuts.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les ac-

tionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération et avec l'accord du Gérant, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission:

- des membres du Conseil de Surveillance: Monsieur Giorgio Ravazzolo et Monsieur Torquato Bonilauri avec effet immédiat, et

- du commissaire aux comptes: INTERAUDIT, S.à r.l. avec effet au 28 février 2003,

et décide de leur accorder pleine décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer:

- INTERAUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C. Luxembourg B 29.501, et

- Monsieur Vincent Dogs, employé privé, né à Dudelange, le 24 avril 1964, avec adresse professionnelle à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, comme membres du Conseil de Surveillance.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de deux millions trois cent soixante-huit mille Euros (2.368.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille Euros (2.399.000,- EUR) par la création et l'émission de deux cent trente-six mille huit cents (236.800) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires proposant l'augmentation de capital.

Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

1. Monsieur Alberto Bertani, administrateur de société, demeurant à 20 Via A. Francescotti, I-42025 Cavriago (RE), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 février 2003, déclare souscrire 437 actions nouvelles.
2. Monsieur Giuseppe Brivio, administrateur de société, demeurant à 1, Via Gariboldi, I-Besana Brianza, ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 2.500 actions nouvelles.
3. Monsieur Alessandro Varisco, administrateur de société, demeurant à Via Paganini 23, I-35010 Vigonza (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 janvier 2003, déclare souscrire 6.411 actions nouvelles.
4. Monsieur Alfredo Gianpaolo Righetto, administrateur de société, demeurant à Via Fusinieri 12, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 9.572 actions nouvelles.
5. Madame Amelia Fiorenzato, administrateur de société, demeurant à Via G. Falcone 11, I-35010 Vigodarzere (PD), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 1.607 actions nouvelles.
6. Monsieur Andrea Jenna, administrateur de société, demeurant à Via Magellano 22, I-37138 Verona (VR), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 3.298 actions nouvelles.
7. Madame Anna Fantini, administrateur de société, demeurant à Via Pozzo 25, I-42025 Cavriago (RE), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 février 2003, déclare souscrire 437 actions nouvelles.
8. Madame Carla Rettondini, administrateur de société, demeurant à Via G. Marconi 27, I-35122 Padova (PD), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 février 2003, déclare souscrire 2.423 actions nouvelles.

9. Monsieur Carlo Bressan, administrateur de société, demeurant à Corso Vittorio Emanuele II 83, I-35123 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 février 2003, déclare souscrire 2.137 actions nouvelles.

10. Monsieur Carlo Morone, administrateur de société, demeurant à Via Roma 79, I-15020 Mombello Monferrato (AL), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 5.372 actions nouvelles.

11. Monsieur Domenico Schiavon, administrateur de société, demeurant à Via Monte Spinale 37, I-38084 Madonna Di Campiglio (TN), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 18 février 2003, déclare souscrire 6.098 actions nouvelles.

12. Monsieur Giancarlo Coin, administrateur de société, demeurant à Via A. Gabelli 27, I-35121 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 février 2003, déclare souscrire 4.274 actions nouvelles.

13. Monsieur Giorgio Ravazzolo, administrateur de société, demeurant à Via G. Marconi, I-35122 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 février 2003, déclare souscrire 2.423 actions nouvelles.

14. Monsieur Giulio Caprioli, administrateur de société, demeurant à Via P. Boifava 23a, I-25123 Brescia, ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 février 2003, déclare souscrire 3.213 actions nouvelles.

15. Madame Laura Girardi, administrateur de société, demeurant à Via Leoncino 42, I-37121 Verona (VR), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le déclare souscrire 2.672 actions nouvelles.

16. Monsieur Luigi Morato, administrateur de société, demeurant à Via Brigata Forli 1, I-36100 Vicenza (VI), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 6.972 actions nouvelles.

17. Monsieur Massimo Rinaldi, administrateur de société, demeurant à Via Paolotti 7, I-35121 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 2.137 actions nouvelles.

18. Monsieur Mario Montepietria, administrateur de société, demeurant à Via Loris Boni 23, I-42027 Montecchio Emilia (RE), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 février 2003, déclare souscrire 999 actions nouvelles.

19. Monsieur Pier Francesco Alessi, administrateur de société, demeurant à Via Tre Garofani 4, I-35124 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 février 2003, déclare souscrire 1.274 actions nouvelles.

20. Monsieur Rinaldo Rinaldi, administrateur de société, demeurant à Via Paolotti 7, I-35121 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 février 2003, déclare souscrire 4.274 actions nouvelles.

21. Monsieur Torquato Bonilauri, administrateur de société, demeurant à Via Gorkij 1, I-42025 Cavriago (RE), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 février 2003, déclare souscrire 3.249 actions nouvelles.

22. Monsieur Francesco Marini Clarelli, administrateur de société, demeurant à Via Lanzone 3, I-20121 Milano, ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 4.000 actions nouvelles.

23. Monsieur Silvio Trevisan, administrateur de société, demeurant à Via Mantovana Int. 05, I-37137 Verona (VR), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 549 actions nouvelles.
24. Monsieur Giovanni Tamburi, administrateur de société, demeurant à Via Domodossola, I-20121 Milano, ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 février 2003, déclare souscrire 3.500 actions nouvelles.
25. Madame Valentina Nasi, administrateur de société, demeurant à Via Lanzone 3, I-20121 Milano, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 6.744 actions nouvelles.
26. Monsieur Vittorino Lazzaro, administrateur de société, demeurant à Via Cagni 38, I-35100 Padova (PD), ici représenté par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 3.213 actions nouvelles.
27. ATHENA GROUP INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 10.846 actions nouvelles.
28. EPSOM SERVICES Ltd, ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 18.664 actions nouvelles.
29. HOURI MANAGEMENT Ltd, ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 19.744 actions nouvelles.
30. PARFIN PARTECIPAZIONI FINANZIARIE S.A., ayant son siège social à Palazzo Del Sole, 6535 Roveredo (GR) Svizzera, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 février 2003, déclare souscrire 5.972 actions nouvelles.
31. MESIAN RESOURCES Ltd, ayant son siège social à 24 Akara Building, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, british Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 34.800 actions nouvelles.
32. ANGLO MANX TRUST CORPORATION LIMITED, ayant son siège social à 5 Athol Street, Douglas, Isle of Man, British Isles, IM1 1QL, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 février 2003, déclare souscrire 4.000 actions nouvelles.
33. BANTON CONSULTANTS LIMITED, ayant son siège social à Nerine Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 janvier 2003, déclare souscrire 800 actions nouvelles.
34. NEVADA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 février 2003, déclare souscrire 5.200 actions nouvelles.
35. REDCLIFFE & ASSOCIATED Ltd, ayant son siège social à Euro Canadian Centre, P.O. Box N-4901, Nassau, Bahamas, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 février 2003, déclare souscrire 2.886 actions nouvelles.

36. PARKACE Ltd, having its registered office at Pembroke House 7, Brunswick Square, B52 8PE Bristol, UK, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003, déclare souscrire 23.488 actions nouvelles.
37. STRASFIN S.A., ayant son siège social à Via Cantonale 33, CH-6944 Cureglia (TI), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 février 2003, déclare souscrire 10.823 actions nouvelles.
38. PVM FIDUCIARIA, ayant son siège social à 18, Corso Porta Vittoria, I-Milano, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 2003, déclare souscrire 1.000 actions nouvelles.
39. CA.P.EQ., S.à r.l., ayant son siège social à 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 février 2003, déclare souscrire 3.574 actions nouvelles.
40. Monsieur Renato Fadini, administrateur de société, demeurant à 19, Stradone San Fermo, I-37121 Verona (VR), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 549 actions nouvelles.
41. Monsieur Lino Fadini, administrateur de société, demeurant à 10, Via dall'Oca Bianca, I-37057 San Giovanni Lupatoto (VR), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 412 actions nouvelles.
42. Madame Maria Antonella Dalla Grana, administrateur de société, demeurant à 7, Viale Luciano Dal Cero, I-37138 Verona (VR) ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 412 actions nouvelles.
43. Madame Graziella Leardini, administrateur de société, demeurant à 15, Largo Cangrande, I-37126 Verona (VR), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 274 actions nouvelles.
44. Cav. Dante Ferroli, administrateur de société, demeurant à 5, Loc. Zonato, I-37032 Monteforte d'Alpone (VR), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 1.097 actions nouvelles.
45. BRIXIA PRIVATE EQUITY S.p.a., ayant son siège social à 58/e, Via Chiusure, I-25100 Brescia (BS), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 274 actions nouvelles.
46. Monsieur Kurt Anton Würsch, administrateur de société, demeurant à Via Bagena 6, CH-6926 Montagnola (TI), ici représentée par Monsieur Eric Biren, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 février 2003, déclare souscrire 2.200 actions nouvelles.

Les 236.800 actions nouvelles ont été intégralement libérées par la conversion en capital d'une partie de créances liquides, certaines et exigibles d'un montant total de deux millionS trois cent soixante-huit mille Euros (2.368.000,- EUR) accordées par les souscripteurs à CA.P.EQ. PARTNERS IV & Cie S.C.A.

L'existence desdites créances a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi en date du 28 février 2003, par Monsieur Edward Kostka, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, qui conclut comme suit:

«Conclusion

Based on the verifications carried out as described above, we express no observation on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

Ledit rapport et lesdites procurations resteront, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1^{er} et l'article 5 des statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit:

«Art. 1^{er}. Forme.

Il est établi entre CA.P.EQ. Partners IV, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant sous le droit luxembourgeois, en tant qu'actionnaire commandité (ci-après désigné «l'Actionnaire Commandité»), et les autres souscripteurs comme actionnaires commanditaires et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite, une société en commandite par actions, qui existera sous la dénomination de:

CA.P.EQ. Partners IV & Cie S.C.A. (ci-après désignée la «Société».)»

«Art. 5. Capital social.

Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille Euros (2.399.000,- EUR) divisé en deux cent trente-neuf mille neuf cents (239.900) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et ce procès-verbal est signé par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

Evaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à 25.000,- EUR.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Biren, M. Martin, M. Gavin, M. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, vol. 138S, fol. 33, case 7. – Reçu 23.680 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

G. Lecuit.

(013809.4/220/542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CA.P.EQ. PARTNERS IV & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.241.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

G. Lecuit.

(013810.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG & CIE S.N.C., Société en nom collectif.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 92.521.

STATUTS

In the year two thousand and three, on the twenty-seventh day of February.

Before Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, and in the process of registration with the Luxembourg Trade Register;

hereby represented by Mr Laurent Schummer, lawyer, residing at 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, by virtue of a proxy given on February 27, 2003;

- PA CONSULTING GROUP S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register in section B, number 27.393;

hereby represented by Mr Laurent Schummer, lawyer, residing at 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, by virtue of a proxy given on February 27, 2003.

The said proxies, having been signed *ne varietur* by the appearing proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of association (the «Articles of Association») of a «société en nom collectif» which such parties declared to form.

Chapter I. Form - Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. Form. There is hereby formed a «société en nom collectif» (the «Partnership») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended and by the relevant provisions of the Commercial Code, as amended, and of the Civil Code, as amended, (the Law), and by the present articles of association (the Articles of Association).

Art. 2. Name of the Partnership. The Partnership exists under the name of PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG & Cie S.N.C.

Art. 3. Object of the Partnership. The object of the Partnership is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Partnership may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Partnership such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Partnership may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Partnership may borrow in any kind or form and privately issue bonds or notes.

In a general fashion the Partnership may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Registered office. The Partnership will have its registered office in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Partnership at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Partnership, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Partnership governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Partnership.

Art. 5. Duration. The Partnership is formed for an unlimited duration without prejudice to article 22.

Chapter II. Capital - Units

Art. 6. Capital. The capital of the Partnership is set at three hundred thirty-one million two hundred twenty-two thousand nine hundred Euros (EUR 331,222,900.-) represented by three million three hundred twelve thousand two hundred twenty-nine (3,312,229) units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

The capital of the Partnership may be increased or reduced by a unanimous resolution of the partners' meeting.

Art. 7. Units. Each unit entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Partnership and to one vote at the partners' meetings. Ownership of a unit carries implicit acceptance of the Articles of Association of the Partnership and the resolutions of the partners' meetings.

Each unit is indivisible as far as the Partnership is concerned. Co-owners of units must be represented towards the Partnership by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 8. Transfer of units. A unit is transferable by means of a prior unanimous consent of the partners. The transfer of units must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Partnership and upon third parties unless duly notified to the Partnership or accepted by the Partnership, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Chapter III. Management

Art. 9. Management of the Partnership. The Partnership will be managed and administered by a board of Managers (referred to as the «Board of Managers») composed of three (3) members who need not be partners (the «Managers»).

The Managers will be elected by unanimous resolution of the partners' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by unanimous resolution of the partners' meeting.

Art. 10. Meeting of the Board of Managers. The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the partners.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two Managers so require.

The Chairman will preside at all meetings of the board of Managers and of the partners. (if any), except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of partners. may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy. A Manager may, however, only represent one Manager at a time at a meeting.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting. In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Managers.

Art. 12. Powers of the Board of Managers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Partnership's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the partners' meeting are in the competence of the Board of Managers.

Art. 13. Representation of the Partnership - Delegation of Powers. The Partnership will be bound towards third parties by the joint signature of two Managers whereby one Manager needs to be Luxembourg resident or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

The Board of Managers may indeed delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents, residing in Luxembourg, chosen by it.

Chapter IV. Partners' Meetings

Art. 14. Partners meetings. Decisions of the partners shall be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the partners by registered mail. In this case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Partnership.

The partners may meet in a meeting of partners upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, subsidiarily, by the auditor, if any, or, more subsidiarily, by partners representing half the corporate capital. The notice sent to the partners in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the partners are present or represented at a partners' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A partner may act at any partners' meeting by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a partner.

Partners' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 15. Powers of the partners' meetings. Any regularly constituted meeting of partners of the Partnership represents the entire body of partners.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or the Articles of Association, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Partnership.

Art. 16. Procedure, Vote. Any resolution of the partners meeting will be taken by the unanimous consent of all the partners.

Art. 17. Minutes. Copies or extracts of the minutes of the partners' meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Managers.

Chapter V. Financial year - Balance sheet - Profits

Art. 18. Financial year. The Partnership's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December.

Art. 19. Financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Managers draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the partners' meeting for approval.

Each partner or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Partnership.

Art. 20. Auditors. The supervision of the operations of the Partnership may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be partners.

The auditors, if any, will be elected by the partners' meeting, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the partners' meeting.

Art. 21. Appropriation of profits. Each year the partners will approve the accounts of the preceding year in their partners' meeting.

The result of the financial year will be allocated proportionally to each partner's sharequota on the provisional partners' accounts. The balances of these provisional accounts become claims or debts of each partner only if they are transferred by unanimous resolution taken by the partners' general meeting representing the whole capital to each partner's

definitive account. The claims in favor of each partner will become due only by unanimous resolution taken by the partners' general meeting representing the whole capital.

Chapter VI. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution. The liquidation, insolvency or bankruptcy or any other similar procedure as well as the death or the suspension of civil rights of any partner will cause the dissolution of the Partnership.

In any other case, the partners' meeting must agree on the dissolution of the Partnership by unanimous consent of all the partners.

Should the Partnership be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the partners' meeting, which will determine their powers and their compensation, or in the absence of such appointment, by the members of the Board of Managers.

After payment of all the debts of and charges against the Partnership and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the partners pro rata to the number of the units held by them.

Chapter VII. Applicable law

Art. 23. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in this Articles of Association.

Subscription - Payment

The articles of Association of the Partnership having thus been drawn up by the appearing parties, these parties declared to subscribe to the issued units of the Partnership as follows:

1) Contribution in kind

Name of subscriber	Number of units subscribed
PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l.	3,312,093

The said subscriber declared through its attorney-in-fact prenamed, to make payment in full for all such new units by a contribution in kind consisting of all the assets and all the liabilities of PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, as shown on the interim financial statements as at February 27, 2003, which shall remain attached to the present deed and with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

The assets contributed represent a net contribution in kind in an aggregate amount of three hundred thirty-one million two hundred nine thousand three hundred Euros (EUR 331,209,300.-) so that the issued units are fully paid in.

The subscriber, acting through its attorney-in-fact stated, with respect to the assets and liabilities thus contributed to the Partnership, (i) that there exist no impediments to the free transferability of the assets and liabilities to the Partnership without any restriction or limitation and that instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the assets, (ii) that the contribution is made on the basis of a contribution agreement dated February 27, 2003 whereby PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. agreed to contribute all its assets and liabilities without exception to the Partnership upon its incorporation, which contribution agreement will remain attached to the present deed for the purpose of registration, and (iii) that the value of the assets and liabilities thus contributed have been certified by a special report issued in Luxembourg, on February 27, 2003 by Mr Brian Darren Dowds, in his capacity as Manager of the Company, of which the conclusion reads as follows:

«In today's circumstances a fair valuation of all the assets and liabilities to be contributed to PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG & CIE S.N.C. is EUR 331,209,300.- being the book value of the loans, the bank deposits, the participation and the debt contributed.

This value of EUR 331,209,300.- corresponds at least to the value of the shares to be issued by the Company...» which special report will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

2) Contribution in cash

Name of subscriber	Number of units subscribed
PA CONSULTING GROUP S.A.	136

The said subscriber declared through its attorney-in-fact to make payment in full for all such new units by a contribution in cash in an aggregate amount of thirteen thousand six hundred Euros (EUR 13,600.-) so that the issued units are fully paid in.

The amount of thirteen thousand six hundred Euros (EUR 13,600.-) is thus as from now at the disposal of the Partnership, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin on the day of incorporation and end on 31 December 2003.

Resolutions of the partners' meeting

Immediately after the formation of the Partnership, the appearing parties, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the partners' meeting, passed the following resolutions:

- 1) The Partnership shall have its registered office at L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo;
- 2) The partners' meeting resolved to appoint the following as Managers for a period ending upon approval of the annual accounts for the year 2003:

- Mr Brian Darren Dowds, company director, born in Belfast on January 5, 1966 and residing at Siesmayerstrasse 5, 60323 Frankfurt am Main, Germany;
- Mr Christian Tailleur, private employee, born in Metz (France) on May 17, 1967, residing at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg; and
- Mrs Audrey Dumont, private employee, born in Thionville (France) on July 11, 1977 and residing at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Partnership will be bound towards third parties by the joint signature of two Managers whereby one Manager needs to be Luxembourg resident or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

3) The partners' meeting approved all agreements entered into on or before incorporation of the Partnership by PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. on behalf of the Partnership to be incorporated.

Expenses

As the contribution in kind in an aggregate amount of three hundred thirty-one million two hundred nine thousand three hundred Euros (EUR 331,209,300.-) consists in all the assets and liabilities of PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l., a company with registered office in the European Union, and is made only against the issue of new units, the Partnership refers to article 4-1 of the law of 29 December 1971 which provides for capital duty exemption in this case.

The contribution in cash in an aggregate amount of thirteen thousand six hundred Euros (EUR 13,600.-) shall be subject to capital duty.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of its formation are consequently estimated at approximately seven thousand five hundred Euros (7,500.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the undersigned notary this original deed.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée aux présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée le 27 février 2003.

- PA CONSULTING GROUP S.A., une société de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B, numéro 27.393;

représentée aux présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée le 27 février 2003.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte pour être déposées avec lui auprès de l'autorité chargée de l'enregistrement.

Les comparants, de par leurs qualités, ont requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société en nom collectif qu'ils déclarent constituer:

Chapitre I^{er}. Forme - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société en nom collectif (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois du Grand-Duché de Luxembourg actuellement en vigueur et particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par les dispositions du Code de Commerce, tel que modifié et du Code Civil, tel que modifié, (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Raison sociale. La raison sociale de la Société sera PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG & Cie S.N.C.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés dans quelque forme que ce soit.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 5. Durée. La Société est formée pour une durée indéterminée sans préjudice à l'article 22.

Chapitre II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital. Le capital est fixé à trois cent trente et un millions deux cent vingt-deux mille neuf cents euros (EUR 331.222.900,-), représenté par trois millions trois cent douze mille deux cent vingt-neuf (3.312.229) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision prise à l'unanimité de l'assemblée générale des associés.

Art. 7. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société ainsi qu'une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires de parts sociales doivent être représentés auprès de la Société par un avocat, qu'il soit désigné parmi eux ou non.

Art. 8. Transfert des parts sociales. Les parts sociales sont transférables avec l'accord unanime des associés. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles auront été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Chapitre III. Gérance

Art. 9. Gérance de la Société. La Société est gérée par un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé de trois (3) membres, associés ou non (ci-après les «Gérants»).

Les Gérants seront nommés par décision unanime des associés, qui déterminera son nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils seront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles mais ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision unanime des associés.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil de Gérance choisit parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il peut choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et de ceux des assemblées générales des associés.

Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux Gérants le demandent.

Le Président préside toutes les assemblées générales des associés et toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence l'assemblée générale des associés ou le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance est donné à tous les Gérants au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion et contient l'ordre du jour. Il peut être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Gérant. Une convocation spéciale n'est pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tient à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire. Un gérant ne peut que représenter un gérant à la fois à une réunion.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion. En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil de Gérance.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés

expressément par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 13. Représentation de la Société - Délégation de pouvoirs. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants dont un Gérant doit être résident luxembourgeois ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix demeurant à Luxembourg.

Chapitre IV. Assemblée des associés

Art. 14. Assemblée des associés. Les décisions des associés doivent être prises par vote par écrit sur le texte des résolutions à être adoptés qui seront envoyés par le Conseil de Gérance aux associés par courrier enregistré. Dans ce cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi, sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indique la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contient l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produisent des circonstances de force majeure qui sont appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve des autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 16. Procédure - Vote. Les résolutions de l'assemblée ne sont valablement adoptées que si elles sont prises à l'unanimité de tous les associés.

Art. 17. Procès-verbaux. Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par un membre du Conseil de Gérance.

Chapitre V. Exercice social - Comptes annuels - Profits

Art. 18. Exercice social. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 19. Comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents.

Art. 20. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non. Elles le seront dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par décision unanime de l'assemblée des associés, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils seront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision unanime des associés.

Art. 21. Attribution des bénéfices. Chaque année, les associés approuveront les comptes de l'exercice de l'année précédente lors de l'assemblée des associés.

Le résultat de l'exercice sera réparti proportionnellement entre chacun des associés et selon les parts détenues par chacun d'eux sur un compte d'associé provisoire. Les soldes de ces comptes provisoires deviennent des créances ou des dettes pour chacun des associés si et seulement s'ils sont transférés sur le compte définitif de chacun des associés suite à une décision prise à l'unanimité des voix par l'assemblée générale des associés représentant l'intégralité du capital social souscrit. Les créances en faveur de chacun des associés ne seront dues que suite à une décision prise à l'unanimité des voix par l'assemblée générale des associés représentant l'intégralité du capital social souscrit.

Chapitre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution La liquidation, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Dans tout autre cas, l'assemblée des associés devra statuer sur la dissolution de la Société par un vote unanime de l'ensemble des associés.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectue par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments, et en l'absence d'une telle désignation, par les membres du conseil de gérance.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net est réparti également entre tous les associés au pro rata du nombre des parts qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Souscription - Libération

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ont souscrit au nombre de parts sociales et ont libéré les montants ci-après énoncés:

1) Apport en nature

Nom du souscripteur

Nombre de
parts sociales

PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. 3.312.093

Ledit souscripteur agissant par le biais de son mandataire prénommé, a déclaré libérer chacune de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature se composant de l'ensemble du patrimoine actif et passif de PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. préqualifiée, ainsi que présenté dans les états financiers intermédiaires de la société établi en date du 27 février 2003, qui resteront annexés au présent acte, avec tous les droits, obligations et engagements connus ou non, qui peuvent ou pourraient y être attachés, de n'importe quelle manière que ce soit.

Les actifs et passifs ainsi apportés représentent un apport total net d'un montant de trois cent trente et un millions deux cent neuf mille trois cents euros (EUR 331.209.300,-), de manière que les parts sociales sont entièrement libérées.

Le souscripteur agissant par le biais de son mandataire a, relativement aux actifs et passifs apportés à la Société, encore déclaré qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert des actifs et passifs à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des actifs et passifs à la Société, (ii) que la contribution est effectuée sur la base d'un contrat d'apport daté du 27 février 2003, par lequel PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. accepte de contribuer l'ensemble de son patrimoine actif et passif sans exception à la Société lors de sa constitution, lequel contrat restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement, et (iii) que la valeur du patrimoine constitué de l'ensemble passif et actif ainsi contribué a été certifiée par un rapport spécial établi à Luxembourg, le 27 février 2003, par Monsieur Brian Darren Dowds, en sa qualité de gérant de la société, dont la conclusion est la suivante:

«Dans les circonstances actuelles, une évaluation équitable de tous les actifs et passifs qui seront contribués à PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG & Cie S.N.C. est de 331.209.300,- EUR - étant la valeur comptable des prêts, des fonds en banque, des participations et des dettes contractées.

Cette estimation de 331.209.300,- EUR correspond au moins à la valeur des actions à émettre par la société ensemble avec la prime d'émission»

lequel rapport spécial restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

2) Apport en espèces

Nom du souscripteur

Nombre de
parts sociales

PA CONSULTING GROUP S.A. 136

Ledit souscripteur agissant par le biais de son mandataire prénommé, a déclaré libérer chacune de ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces d'un montant total de treize mille six cents euros (EUR 13.600,-), de manière que les parts sociales sont entièrement libérées.

Le montant de treize mille six cent euros (EUR 13.600,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été soumise au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commencera à la date de constitution et finira le 31 décembre 2003.

Résolutions des associés

Immédiatement après la formation de la Société, les personnes prémentionnées, représentant la totalité du capital souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés a pris les résolutions suivantes:

1) L'assemblée générale des associés a décidé de fixer le siège social de la Société à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

2) L'assemblée générale des associés a décidé de nommer les Gérants suivants pour une période dont le terme est fixé à l'approbation des comptes relatifs à l'année 2003:

- Monsieur Brian Darren Dowds, administrateur de société, né à Belfast le 5 janvier 1966, demeurant au 5, Siesmayerstrasse, 60323 Frankfurt am Main, Allemagne;

- Monsieur Christian Tailleur, employé privé, né à Metz (France) le 17 mai 1967, demeurant au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg; et,

- Madame Audrey Dumont, employée privée, née à Thionville (France) le 11 juillet 1977, demeurant au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants dont un Gérant doit être résident luxembourgeois ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

3) L'assemblée générale des associés a approuvé tous les accords conclus par PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l. pour le compte de la Société en voie de constitution.

Evaluation des frais

Dans la mesure où l'apport en nature d'un montant total de trois cent trente et un millions deux cent neuf mille trois cents euros (EUR 331.209.300,-) consiste dans l'apport par PA INTERNATIONAL FINANCING LUXEMBOURG, S.à r.l., une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, de la totalité de ses actifs et passifs à la Société, cette dernière se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 pour bénéficier de l'exemption du droit d'apport.

l'apport en espèces d'un montant total de treize mille six cent euros (EUR 13.600,-) sera sujet au droit d'apport.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR).

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

En foi de quoi, Nous, le notaire instrumentaire, ayant signé le présent acte à Hesperange, à la date donnée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite au mandataire, qui a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, vol. 138S, fol. 33, case 5. – Reçu 136 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

G. Lecuit.

(013822.3/220/482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

JOWA EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered Office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.117.

In the year two thousand three, on the twenty-seventh of February.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

JOWA KOSAN Co. Ltd., having its registered office in 2-4-1 Yaesu Chuo-ku, Tokio, Japan, here represented by Mr Marc Kleyr, avocat à la Cour, residing in L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame, by virtue of a proxy given on February 12, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of JOWA EUROPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on November 17, 1995, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, n° 65 on February 6, 1996. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on December 11, 1998, published in the Mémorial, Recueil C number 167 of March 15, 1999. The capital of the company has been converted to Euro by a shareholder's decision dated on February 15, 2002.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

Second resolution

The sole shareholder decides to put the company into liquidation and to appoint a liquidator, Mr Kunihiro Fukasawa, residing in 4-24-9 Kamiasao, Asao-ku, Kawasaki-shi, Kanawaga, Japan.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

JOWA KOSAN Co. Ltd., ayant son siège social à 2-4-1 Yaesu Chuo-ku, Tokio, Japon, ici représentée par Monsieur Marc Kleyr, avocat à la Cour, demeurant à L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame, en vertu d'une procuration datée du 12 février 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société JOWA EUROPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 17 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 65 du 6 février 1996, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil C numéro 167 du 15 mars 1999. Le capital social a été converti en Euro suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 15 février 2002.

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer comme liquidateur, Monsieur Kunihiko Fukasawa, demeurant à 4-24-9 Kamiasao, Asao-ku, Kawasaki-shi, Kanawaga, Japon.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Kleyr, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, vol. 16CS, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

G. Lecuit.

(013812.4/220/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MAGNOLIABIRD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04910, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013756.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MAGNOLIABIRD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04908, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: EUR - 12.109,25

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013757.3/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

STARWOOD CAPITAL U.K., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.517.

In the year two thousand and three, on the fourteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partner of STARWOOD CAPITAL U.K., S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, incorporated by deed enacted on November 27, 2002, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 90.517, published in Mémorial C number 133, on February 10, 2003 and whose Articles of Incorporation have never been modified.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole partner present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole partner exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 15,000.- (fifteen thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to EUR 27,500.- (twenty seven thousand five hundred euro) by the issue of 600 (six hundred) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article 8 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the partner decides what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 15,000.- (fifteen thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 27,500.- (twenty-seven thousand five hundred euro) by the issue of 600 (six hundred) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

Second resolution

It is decided to admit the sole partner STARWOOD CAPITAL GROUP EUROPEAN, S.à r.l.', to the subscription of the 600 (six hundred) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene STARWOOD CAPITAL GROUP EUROPEAN, S.à r.l, prenamed, represented by Mr Patrick Van Hees, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 600 (six hundred) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 15,000.- (fifteen thousand euro), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article 8 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 27,500.- (twenty-seven thousand five hundred euro) represented by 1,100 (one thousand hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euro) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand and two hundred euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le quatorze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée STARWOOD CAPITAL U.K., S.à r.l., ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 90.517, constituée suivant acte reçu le 27 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 133, du 10 février 2003 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 15,000.- (quinze mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 12,500.- (douze mille cinq cents euro) à EUR 27,500.- (vingt-sept mille cinq cents euro) par l'émission de 600 (six cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 8 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 15,000.- (quinze mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 12,500.- (douze mille cinq cents euro) à EUR 27,500.- (vingt-sept mille cinq cents euro) par l'émission de 600 (six cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre l'associé unique, STARWOOD CAPITAL GROUP EUROPEAN, S.à r.l., à la souscription des 600 (six cents) nouvelles parts sociales:

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite STARWOOD CAPITAL GROUP EUROPEAN, S.à r.l., prénommé, représentée par Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 600 (six cents) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 15,000.- (quinze mille euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 27.500,- (vingt-sept mille cinq cent euro) divisé en 1.100 (mille cent) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euro) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, vol. 17CS, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

J. Elvinger.

(013710.5/211/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

STARWOOD CAPITAL U.K., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.517.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(013712.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SYSPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 24, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 92.125.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2003

Suite à la démission de M. Stéphan Kopp, demeurant 9, rue André Theuriet, F-57000 Metz, de son mandat de gérant avec effet au 24 mars 2003, l'associé nommé M. Michel Recroix, demeurant 36, rue du Colonel Driant, Malzéville, France, gérant unique de la société.

Dans le cadre de son mandat il pourra engager la société par sa signature unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013724.3/592/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.734.

Our Shareholders are invited to attend on Thursday, May 8, 2003, at 11.00 a.m. in Luxembourg at 22-24, boulevard Royal, the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. Director's Reports
2. Auditor's Reports
3. Approval of the «Consolidated» and «Parent Only» Financial Statements for the year ended December 31, 2002
4. Appropriation of 2002 net income of the parent company
5. Discharge of Directors and Auditors
6. Election of two new members of the Board of Directors for a period of two years
7. Election of the Auditors for a period of one year
8. Authorisation to the Board of Directors for the Company to repurchase Company's shares.

In order to be able to attend the ordinary annual general meeting of shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five clear days before the date of the meeting at the Registered Office of the company or with one of the following banks:

- in Luxembourg: DEXIA, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG;
- in Italy: all the leading banks;
- in Switzerland: CREDIT SUISSE, BANCA COMMERCIALE ITALIANA (Suisse);
- in France: LAZARD FRERES & CIE, Société Générale;
- in the Federal Republic of Germany: COMMERZBANK;
- in Great Britain: UBS WARBURG, LAZARD BROTHERS & Co;
- in the Netherlands: ABN-AMRO BANK N.V.;
- in Belgium: BANQUE BRUXELLES LAMBERT.

Every shareholder may be represented at the shareholder's meeting by a proxy, who need not himself (herself) be a shareholder.

Shareholders may, on and after April 15, 2002, inspect at DEXIA, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, Route d'Esch, the reports of the Board of Directors and the annual financial statements.

I (01634/267/34)

The Board of Directors.

20619

JUBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.036.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire
5. Divers.

I (01530/795/15)

Le Conseil d'Administration.

DIXIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.221.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (01531/795/17)

Le Conseil d'Administration.

SV/BPAA INTERNATIONAL QUANTITATIVE INDEX FUNDS SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.872.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société SV/BPAA INTERNATIONAL QUANTITATIVE INDEX FUNDS SICAV (ci-après la «Société»), qui aura lieu le 7 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- I. Rapport du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises
- II. Approbation des états financiers audités au 31 décembre 2002 de la Société
- III. Approbation de la répartition du résultat
- IV. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et au réviseur d'entreprises dans l'exercice de leurs fonctions pour l'année clôturée le 31 décembre 2002
- V. Nomination du réviseur d'entreprises
- VI. Divers

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés d'en informer la Société et de demander à la banque dépositaire de la Société, UBS (LUXEMBOURG) S.A., ou à tout autre établissement bancaire, l'émission d'un certificat de blocage de leurs actions et ceci au 30 avril 2003 au plus tard.

De même, les actionnaires qui souhaiteraient se faire représenter à ladite Assemblée Générale Ordinaire par un autre porteur de parts, devront déposer leur procuration au siège social le 30 avril 2003 au plus tard.

I (01878/755/27)

Le Conseil d'Administration.

CREDIM BENELUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.983.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (01534/534/16)

Le Conseil d'Administration.

C.I.R.W. S.A., COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DE LA REGION WALLONE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 63.988.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (01535/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

The shareholders of the Company are hereby convened to an

ANNUAL GENERAL MEETING

and

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Shareholders of the Company which will take place at the registered office of the Company at 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, at 2.30 p.m. on May 6, 2003 with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the board of directors of the Company and of the statutory auditor relating to the accounts of the Company as at 31 December 2002;
2. Approval of the balance sheet and of the profit and loss statement of the Company as at 31 December 2002 and of the consolidated accounts;
3. Ratification of the payment of an interim distribution of EUR 3.20 per share to the shareholders pursuant to a resolution of the board of directors of the Company dated 10 December 2002;
4. Allocation of results;
5. Discharge to the directors and the statutory auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ending 31 December 2002;
6. Statutory elections including appointment of Mrs Bodil Eriksson as director of the Company as of 12 December 2002;
7. Deletion of the paragraph in Article 5 of the articles of association of the Company that reads «(iii) in case of exercise of warrants issued before 30 September 2002, the board may increase the share capital of the Company and exclude the pre-emption right.»;
8. Cancellation of 2,651,905 shares in the Company currently held by the Company without decreasing the share capital of the Company but with subsequent increase of the par value of the shares;
9. Decrease of the share capital of the Company from its amount of EUR 72,504,272.42 to EUR 67,167,780.- by allocating EUR 5,336,492.42 to a special reserve without cancelling any shares but by decreasing the accounting par value of each share of the Company to EUR 1.25. The first paragraph of Article 5 should then read «The share

capital is fixed at sixty-seven million one hundred and sixty-seven thousand seven hundred and eighty euro (EUR 67,167,780.-) represented by fifty-three million seven hundred and thirty-four thousand two hundred and twenty-four (53,734,224) shares, of no par value.»;

10. Increase of the right of the board of directors of the Company, pursuant to a report of the board of directors in accordance with article 32-3 of the Luxembourg Companies Act dated 10 August 1915, as amended, to issue new shares within such authorised capital and subsequent amendment to article 5 (ii) of the articles of association of the Company as follows: «in case of allotment of shares to persons exercising options and entitlements under employee share option plans created by the Company before 30 September 2002, the board may increase the share capital of the Company and exclude the pre-emption right by the issue up to 2,692,205 shares.»;
11. Approval of a new employee share incentive programme (the «2003 share incentive programme») and approval of the right of the Board to increase the share capital of the Company within the authorised share capital and to exclude the pre-emption right by the issue of a maximum of 250,000 shares under the 2003 share incentive programme pursuant to a report of the board of directors in accordance with Article 32-3 of the Luxembourg Companies Act dated 10 August 1915, as amended;
12. Amendment to article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above-mentioned items;
13. Miscellaneous

Participation at the meeting and the right to vote is restricted to shareholders. Shareholders must therefore be able to prove they are shareholders of the Company as of the date of the meeting if they want to attend.

Every shareholder present in person or by proxy shall have only one vote for every owned share.

Each shareholder inscribed in the shareholders register (or his legal representative) will be able to attend the meeting or to be represented at such meeting.

Any holder of bearer shares wishing to attend and vote at the General Meeting whether in person or by proxy shall deposit the shares held by him at the Company's registered offices or with SVENSKA HANDELSBANKEN, Luxembourg Branch by 5.00 p.m. Luxembourg time on 30 April 2003 and shall obtain a receipt from such Bank confirming such deposit. Neither a holder of bearer shares nor his or her proxy shall be permitted to attend and vote at the General Meeting except upon production at the meeting of the receipt confirming such deposit.

Shareholders (whether registered in the shareholders register or holding bearer shares) may also vote by proxy. A proxy form has been attached to the convening notice sent to the shareholders inscribed in the shareholders register. Such proxy form is available at the Company for shareholders holding bearer shares. In the event a shareholder wishes to vote by proxy, he or she has to complete and sign the proxy form and return it by fax to the Company (+352 26 20 32 34). In order to be included in the votes, the proxy must be received by 5.00 p.m. Luxembourg time on Tuesday 30 April 2003. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's and his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address, and signature.

The general meeting can only be validly held if at least 50% of the shares authorised to vote are present or represented at such meeting and resolutions shall be validly adopted at such general meeting if approved by a qualified majority of at least 2/3 of the shares present or represented and authorised to vote.

Luxembourg, April 17, 2003.

ORIFLAME COSMETICS S.A.

the Managing Director,

on behalf of the Board of Directors

I (01915/280/73)

TAMBERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 83.123.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2003 à 16.20 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un Administrateur par le conseil d'administration et décharge à accorder à l'Administrateur démissionnaire.
6. Divers.

I (01548/806/17)

Le Conseil d'Administration.

REAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.378.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2003 à 15.30 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (01549/806/15)

Le Conseil d'Administration.

PARAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.667.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 mai 2003 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (01572/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.772.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (01621/506/16)

Le Conseil d'Administration.

TREVISE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 57.315.

The Board of Directors of the above mentioned SICAV is pleased to invite the Shareholders of the Company to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 8, 2003 at 11.00 a.m., at the registered office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. Nomination of the President of the Meeting.
2. Acknowledgement of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
3. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss accounts as at 31. December 2002.
4. Discharge to the Directors and the Independent Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended 31. December 2002.
5. Statutory elections:

- Notification of the resignation of Ms Gisèle Détaille-Ochelen on July 1, 2002.
- Ratification of the co-optation of Mr Jeroen van der Molen, as Director, on July 15, 2002 at the place of Ms Gisèle Détaille-Ochelen, resigning.
- Notification of the resignation of SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A. (represented by Mr Antoine Gilson de Rouvieux) on October 22, 2002.
- Ratification of the co-optation of Mr Antoine Gilson de Rouvieux, as Director, on November 4, 2002 at the place of SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., resigning.
- Election of Mr Jeroen van der Molen and Mr Antoine Gilson de Rouvieux, to serve as Director until the next Annual General Meeting in 2004.
- Re-election of Mr Danckert Mellbye and Mr Tor Dunér to serve as Director until the next Annual General Meeting in 2004.
- Re-election of PricewaterhouseCoopers as Independent Auditor to serve until the next Annual General Meeting in 2004.

6. Miscellaneous.

The Shareholders are advised that no quorum for the items of the Agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting.

In order to participate at the Meeting, the holders of bearer shares should deposit their shares at the office of CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG at least 48 hours before the meeting.

The annual report as at December 31, 2002 is available for the Shareholders at the registered office of the Company.
I (01804/755/35) The Board of Directors.

AUTO SPORT DIFFUSION S.A., Soci r  Anonyme.

Si ge social: L-8030 Strassen, 161, rue du Kiem.

Messieurs les actionnaires sont pri s d'assister  

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2003   11.00 heures au si ge social   Strassen 161, rue du Kiem pour d lib rer sur l'ordre du jour ci-apr s:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2002
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits arr t s au 31 d cembre 2002
3. Affectation du r sultat
4. D charge aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
5. Divers.

I (01636/000/15)

Le Conseil d'Administration.

WINNING FUNDS, Soci t  d'Investissement   Capital Variable.

Si ge social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.249.

Les actionnaires sont invit s   assister  

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG au 46-48, route d'Esch   L-2965, le jeudi 8 mai 2003   10.00 heures pour d lib rer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du R viseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 31 d cembre 2002.
3. Affectation des r sultats.
4. D charge aux Administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour  tre admis   l'Assembl e G n rale, tout propri taire d'actions au porteur doit d poser ses titres aux si ges et agences de ING LUXEMBOURG (CREDIT EUROPEEN), et faire part de son d sir d'assister   l'Assembl e, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assembl e.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identit ,   la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la r union, fait conna tre au Conseil d'Administration leur intention de prendre part   l'Assembl e.

I (01675/755/22)

Le Conseil d'Administration.

PARKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.952.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 mai 2003 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (01659/029/19)

Le Conseil d'Administration.

HERMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.827.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 mai 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (01660/029/20)

Le Conseil d'Administration.

REGATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.440.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 mai 2003 à 16.00 heures, au siège social à Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Transfert du siège social
9. Divers

I (01794/029/22)

Le Conseil d'Administration.

HIRHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 71.414.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 mai 2003 à 13.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01774/696/17)

Le Conseil d'Administration.

COVAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 64.602.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

I (01779/696/18)

Le Conseil d'Administration.

NECTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.796.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 7 mai 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01870/000/14)

Le Conseil d'Administration.

SAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.924.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

I (01780/696/16)

Le Conseil d'Administration.

CELTICA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.906.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01781/696/17)

Le Conseil d'Administration.

SOFIPUGAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 45.794.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 mai 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01782/696/15)

Le Conseil d'Administration.

MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.071.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 mai 2003 à 17.00 heures, au siège social à Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Transfert du siège social
9. Divers

I (01795/029/22)

Le Conseil d'Administration.

SODI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.759.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui se tiendra le jeudi 8 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (01862/755/17)

Le Conseil d'administration.

BRUFIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.588.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu mercredi 7 mai 2003 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
- Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- Divers.

I (01871/000/14)

Le Conseil d'Administration.

C.R.G., Société Anonyme.
Siège social: L-8313 Capellen, 1A, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 58.493.

L'assemblée du 11 avril 2003 n'ayant pas réuni le quorum, une
SECONDE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
se réunira le 7 mai 2003 à 18.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration;
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge à donner aux administrateurs;
5. Divers.

I (01913/965/15)

EXOR GROUP, Société Anonyme.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.734.

Our Shareholders are invited to attend on Thursday, May 8, 2003, at 10.30 a.m. in Luxembourg at 22-24, boulevard Royal, the

EXTRAORDINARY MEETING

of Shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. To cancel with immediate effect 2,000,000 ordinary shares held by the company itself and to correspondingly reduce the company's to one hundred sixteen million seven hundred and one thousand euro (€ 116,701,000.-).
To reduce the legal reserve to eleven million six hundred seventy thousand one hundred euro (€ 11,670,100.-).
2. To set the company's capital at one hundred sixteen million seven hundred and one thousand euro (€ 116,701,000.-) represented by 11,670,050 ordinary shares and by 50 preferred shares of ten euro (€ 10.-) each.

To leave the authorised capital unchanged setting it at two hundred million euro (€ 200,000,000.-) represented by sixteen million five hundred thousand (16,500,000) ordinary shares of ten euro (10.-) and by three million five hundred thousand (3,500,000) preferred shares of ten euro (€10.-).

To authorise the Board of Directors, within the total amount of the authorised capital, to issue up to four million eight hundred twenty-nine thousand nine hundred fifty (4,829,950) ordinary shares and up to three million four hundred ninety-nine thousand nine hundred fifty (3,499,950) preferred shares without any preferential subscription right in favour of the holders of the existing shares of either class.

3. To grant full power and authority to the Board of Directors to implement all the resolutions to be adopted pursuant to all the items on this agenda.

In order to be able to attend the extraordinary meeting of shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five clear days before the date of the meeting at the registered office of the company or with one of the following banks:

- in Luxembourg: DEXIA, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.
- in Italy: all the leading banks.
- in Switzerland: CREDIT SUISSE, BANCA COMMERCIALE ITALIANA (Suisse).
- in France: LAZARD FRERES & CIE, SOCIETE GENERALE.
- in the Federal Republic of Germany: COMMERZBANK.
- in Great Britain: UBS WARBURG, LAZARD BROTHERS & CO.
- in the Netherlands: ABN-AMRO BANK N.V.
- in Belgium: BANQUE BRUXELLES LAMBERT.

Every shareholder may be represented at the shareholders' meeting by a proxy, who need not himself (herself) be a shareholder.

I (01633/267/38)

The Board of Directors.

SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.988.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 9 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01891/755/17)

Le Conseil d'Administration.

IMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.429.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 9 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapports du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01895/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HIORTS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.600.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 6 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (01912/005/15)

Le Conseil d'Administration.

SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 5.901.

Les actionnaires de la SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme, sont invités à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le vendredi 9 mai 2003 à 11.00 heures à la Chambre de Commerce, 31, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2002 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2002.
2. Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2002.
3. Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2002.
4. Répartition du bénéfice de l'exercice 2002.
5. Décharge à donner aux administrateurs.
6. Nominations et délégations.
7. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2004.
8. Autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions.
9. Divers.

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 21 des statuts pour pouvoir prendre part à l'Assemblée Générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 2 mai 2003 auprès de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg
 - 2) BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg
 - 3) BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg
- et leurs succursales et agences.

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 2 mai 2003.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour le Conseil d'Administration

J.-P. Hoffmann

Président

I (01843/000/33)

CB ACCENT LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.623.

Les actionnaires sont invités à assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra dans les locaux du CREDIT EUROPEEN 46-48 route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le lundi 28 avril 2003 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats

4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (01378/755/22)

Le Conseil d'Administration.

ISALP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.524.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01173/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VADOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.798.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01178/795/14)

Le Conseil d'Administration.

IXOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.916.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 avril 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (01399/029/20)

Le Conseil d'Administration.

MONEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.394.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01179/795/14)

Le Conseil d'Administration.

TEMPURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.083.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 5 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01181/795/14)

Le Conseil d'Administration.

WORDFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.920.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01183/795/14)

Le Conseil d'Administration.

APPARATUR VERFAHREN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.420.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01184/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01206/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EOLIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.352.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (01379/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SANTAMARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.740.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (01380/795/17)

Le Conseil d'Administration.

PARABOLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.513.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 avril 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002.
3. Affectation du résultat.

4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (01416/029/20)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE SAKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.670.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01381/795/14)

Le Conseil d'Administration.

C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.453.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (01382/795/15)

Le Conseil d'Administration.

CATERING INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.656.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 28 avril 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2000
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
4. Affectation du résultat
5. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée générale statutaire de 2002
6. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
8. Nominations statutaires
9. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
10. Divers

II (01492/029/23)

Le Conseil d'Administration.

NEWMARK HOMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 44.021.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (01383/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO, Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.517.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 30. April 2003 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2002
3. Ratifizierung der Kooptierung eines Verwaltungsratsmitglieds
4. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
5. Verschiedenes.

II (01384/795/15)

Der Verwaltungsrat.

DSB-LATIN BOND FUND (SICAV), Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H.R. Luxemburg B 41.521.

Die Anteilhaber des DSB-LATIN BOND FUND werden hiermit zur

AUßERORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 5. Mai 2003, um 10.00 Uhr, in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, stattfindet.

Die außerordentliche Hauptversammlung wird über folgende Tagesordnungspunkte entscheiden:

Tagesordnung:

1. Umbenennung der Gesellschaft in DBLA-LATIN BOND FUND und entsprechende Änderung des §1 der Satzung der Gesellschaft («der Satzung»)
2. Einrichtung zweier auf EUR lautender Anteilklassen (C EUR ausschüttend und D EUR thesaurierend) und entsprechende Änderung der §§ 17 und 18 der Satzung
3. Einrichtung der Möglichkeit, Rücknahme- und Umtauschtransaktionen mit einer Verwässerungsgebühr zu belegen und entsprechende Änderung des §17 der Satzung
4. Einrichtung der Möglichkeit, den Nettoinventarwert (um maximal 1%) zu korrigieren, wenn die aus Anteiltransaktionen resultierende Zu- oder Abnahme von Anteilen eine (vom Verwaltungsrat festzulegende) Schwelle überschreitet und entsprechende Änderung des § 18 der Satzung
5. Sonstiges

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 2. Mai 2003 die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt werden.

Anteilhaber können sich von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich oder durch Fernschreiben, Telegramm oder Telefax bevollmächtigt ist.

Hinsichtlich der Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern gelten die gesetzlichen Bestimmungen.

Senningerberg im April 2003.

II (01508/672/29)

Der Verwaltungsrat.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.313.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01385/795/14)

Le Conseil d'Administration.

STADEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 36.210.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 avril 2003 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (01388/806/16)

Le Conseil d'Administration.

ERACOLUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 84.781.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 avril 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (01519/696/16)

Le Conseil d'Administration.

DEWAAY GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.318.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav DEWAAY GLOBAL à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 28 avril 2003 à 11.00 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01509/755/22)

Le Conseil d'Administration.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 1, Hohenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.145.

To the shareholders of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A.

Dear Shareholders,

You are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company, which, in accordance with the articles of incorporation of the Company, will take place on Tuesday 29th April 2003 at 11.00 a.m. at the Hotel Royal 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The agenda of the annual general meeting is as follows:

Agenda:

1. to hear the reports of the Board of Directors;
2. to hear the Management Report by the Board of Directors of the Company for the year ended 31st December 2002;
3. to hear the reports by the auditors of the Company in respect of the consolidated and unconsolidated financial statements of the Company for the year ended 31st December 2002;
4. to consider and approve the financial statements (annual accounts: balance sheet and statements of profit and loss) of the Company for the year ended 31st December 2002 in their consolidated and unconsolidated form;
5. to allocate the results of the Company for the year ended 31st December 2002 by allocation of the annual losses to the carry forward account;
6. to grant discharge to all directors of the Company who have been in office during the year ended 31st December 2002 in respect of the proper performance of their duties for the year ended 31st December 2002, without prejudice to the Company's rights and claims against any such director in relation to matters currently in litigation between the Company and any such director(s);
7. to authorise the company, or any wholly-owned subsidiary, to purchase, acquire or receive shares in the Company, from time to time over the stock exchange or in privately negotiated transactions, and in the case of acquisition for value, at a price being no less than € 0.01 and no more than € 20.00 and on such terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided such purchase is in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law and with applicable laws and regulations, such authorisation being granted for purchases completed on or before 28th October 2004;

The acquisition of shares shall in addition be carried out in accordance with the following conditions:

- (a) They may be made by all methods or means (including the use of derivatives and the acquisition of blocks of shares) in accordance with applicable regulations.
- (b) They may be made inter alia, and by order of priority:
 - (i) to carry out a financial management policy for the Company comprising the possibility to cancel shares so redeemed;
 - (ii) to grant options to purchase or to subscribe for shares to employees or officers of the Company or its subsidiaries and to remit shares upon exercise of existing purchase options;
 - (iii) to remit shares in payment or exchange either in relation to external growth transactions or issues of securities giving the right to reimbursement, conversion, exchange, presentation of a warrant or by any other means to the allocation of shares of the Company;
 - (iv) to proceed to purchases and sales according to market conditions; and
 - (v) to regulate the share price by systematic intervention against the trend.

Shares redeemed may only be cancelled as set out under (i) above with the prior authorisation of a general meeting of shareholders held following the date hereof.

- (c) The maximum number of shares which may be acquired pursuant to this authorisation is 60,353,740 shares representing as of the date hereof 10% of the issued shares of the Company (provided that the accounting par value of the shares acquired, including shares previously acquired by the Company and held by it in its portfolio as well as the shares acquired by a person acting in its own name but on behalf of the Company, may not exceed 10% of the subscribed capital);
8. to approve the principles of the compensation of board members;
9. to reappoint the independent auditors PricewaterhouseCoopers for a one year period to end at the next annual general meeting deciding on the 2003 accounts;
10. miscellaneous.

and the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company, which also will take place on Tuesday 29th April 2003 at the Hotel Royal 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg following the Annual General Meeting.

The agenda of the extraordinary general meeting is as follows:

Agenda:

1. to extend the duration until 31st May 2006 of the authorisation to grant stock options within the existing authorised share capital to the beneficiaries of the GEMPLUS stock options plan(s) the principles of which had been approved by the general meetings of shareholders of 21st June 2000 and 10th November 2000;
2. to amend Article 9 of the Company's Articles of Incorporation to eliminate cumulative voting for the election of directors by deleting paragraphs 3 to 7 thereof, thereby reverting to the simple majority rules for election of directors under applicable Luxembourg law.

The consolidated and unconsolidated balance sheets and profit and loss accounts of the Company for the year ended 31st December 2002 together with the reports of the auditors are available at the registered office of the Company.

Full details are available at the registered office or on the Company's site:

<http://investor.gemplus.com/>

Participation at the meetings and the right to vote is restricted to shareholders. Shareholders must, therefore, be able to prove that they are shareholders as of the date of the meetings in order to attend.

If the shareholder's shares are registered in the register of shareholders

Each shareholder inscribed in the shareholder register (or his or her legal representative) will be able to attend the meetings or to be represented at such meetings.

If the shareholder's shares are held through a clearing system

Shareholders who hold their shares through a clearing system need to contact their bank or stockbroker in order to receive a certificate - either from their bank or stockbroker or from the French correspondent of their bank or stockbroker - confirming the identity of the shareholder, shareholder status, number of shares held and the blocking of such shares until after the meetings.

The certificate must further state that the relevant shares are held through EUROCLEAR FRANCE. Shareholders should then deliver such certificate to the CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims CEDEX France, Telephone number: + 33 3 26 09 86 26, Fax number: + 33 3 26 09 89 97 by 5 p.m. Luxembourg time on Friday 25th April 2003 in order to have an admission card which the CCF will make available for such shareholders at the meetings. Alternatively such shareholders can instruct their bank or stockbroker to have their shares transferred out of EUROCLEAR FRANCE and be inscribed in the shareholder register in their personnel name.

Shareholders (whether registered in the register of shareholders or holding their shares through a clearing system) may also vote by proxy. A Proxy form available at the CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims CEDEX France, Telephone number: + 33 3 26 09 86 26, Fax number: + 33 3 26 09 89 97. In the event a shareholder wishes to vote by proxy he or she has to complete and sign such proxy form and return it (in the case the shares are held through a clearing system, together with the certificate referred to above) by fax to (+ 33 3 26 09 89 97) and by mail to GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. c/o CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims CEDEX France). In order to be included in the votes, the proxy (and as the case may be, the certificate) should be received by 5 p.m. Luxembourg time on Friday 25th April 2003. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's or his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address, and signature. Shareholders should note that the CCF may not be named as proxyholder.

The annual general meeting can be validly held whatever the number of shares present or represented at such meeting and resolutions shall be validly adopted at such annual general meeting if approved by a simple majority of the shares present or represented.

The extraordinary general meeting can be validly held if at least 50% of the shares issued and outstanding are present or represented. Resolutions at the extraordinary general meeting will be validly adopted at such extraordinary general meeting if approved by a two-thirds majority of the shares present or represented. If the quorum referred to above is not reached the extraordinary general meeting will be reconvened, for a date at least one month later and no quorum will be required at such reconvened meeting for a valid deliberation.

Luxembourg, 9th April 2003.

Sincerely yours

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A.

The Board of Directors

II (01639/260/113)

SOTRECA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.396.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav SOTRECA à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 28 avril 2003 à 10.00 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01510/755/22)

Le Conseil d'Administration.

EUROFUNDLUX, EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.461.

Les actionnaires sont convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 avril 2003 à 11.00 heures au siège social de la société sous rubrique avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Compte rendu d'activité au Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2002
2. Approbation des Etats Financiers au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat
4. Nominations statutaires
5. Rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2003
6. Nomination du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée puisse délibérer valablement.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Chaque action, quels que soient le compartiment et la classe ou sous-classe auxquels elle se rapporte et quelle que soit sa valeur nette d'inventaire dans son compartiment et sa classe ou sous-classe, donne droit à une voix.

Pour pouvoir assister ou être représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, le propriétaire d'actions au porteur sera tenu de déposer son récépissé de souscription ou tout autre document probant aux guichets de l'une des agences mentionnées ci-dessous, accompagné éventuellement d'une procuration cinq (5) jours francs avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Sont admis à assister ou être représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire tous les actionnaires nominatifs inscrits dans le registre des actionnaires (5) cinq jours francs avant la tenue de ladite Assemblée. Les propriétaires d'actions nominatives devront aviser le Conseil d'Administration de la Société par écrit cinq (5) jours francs avant l'Assemblée de leur intention d'y participer soit personnellement, soit par procuration, laquelle devra être déposée cinq (5) jours francs avant l'Assemblée à l'un des guichets mentionnés ci-dessous.

Au Grand-Duché de Luxembourg: CREDEMLUX, 10/12 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

En Italie: CREDITO EMILIANO S.p.A., Via Emilia S. Pietro, 4, I-42100 Reggio Emilia

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration en désignant un représentant de l'Agent Domiciliaire, c'est-à-dire CREDEMLUX, comme mandataire. Des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au Siège Social de la Société; la procuration doit être communiquée au mandataire endéans le délai indiqué ci-dessus, moyennant câble, télégramme, télex, télexa ou tout moyen similaire soit directement à CREDEMLUX, soit par l'intermédiaire de CREDITO EMILIANO S.p.A.

II (01671/000/39)

Le Conseil d'Administration.

PAN-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.023.

Les actionnaires de PAN-HOLDING S.A. sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 avril 2003 à 15.00 heures, au siège social de la Société, 7, place du Théâtre, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration; approbation des situations financières et des comptes au 31 décembre 2002.
2. Affectation des résultats de l'exercice, fixation du dividende et date de mise en paiement.
3. Décharge à donner aux Administrateurs.
4. Election et réélection d'Administrateurs.
5. Fixation de la rémunération du Conseil pour l'exercice 2002.
6. Réélection du Réviseur d'Entreprises.
7. Divers.

Les titres au porteur pourront être déposés auprès de tout établissement bancaire ou financier agréé par la Société. Les certificats de dépôt et d'immobilisation devront parvenir avant le 24 avril 2003 à la Société, Boîte Postale 408, L-2014 Luxembourg.

Il n'est pas besoin de certificat de dépôt et d'immobilisation pour les actions nominatives.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, les titulaires d'actions nominatives ou au porteur devront informer la Société de leur intention d'y assister avant le 24 avril 2003.

Les actionnaires qui ne pourraient assister personnellement à cette Assemblée, sont priés de s'y faire représenter en faisant parvenir avant le 24 avril 2003 à PAN-HOLDING S.A., Boîte Postale 408, L-2014 Luxembourg, une procuration dûment complétée et signée.

II (01594/000/27)

Le Conseil d'Administration.

SARAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.623.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 2 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01638/755/18)

Le Conseil d'Administration.

NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 51.690.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 28 avril 2003 à 14.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 31 décembre 2002;
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les Actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent se faire annoncer cinq jours francs avant ladite assemblée au siège de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, bvd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II (01649/755/17)

Le Conseil d'Administration.

EURONEXTRA INVESTMENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.206.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 28 avril 2003 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les Actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent se faire annoncer cinq jours francs avant ladite assemblée au siège de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
II (01656/755/18)

PARTNER INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.904.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PARTNER INVESTMENT FUND à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 30 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01503/755/21)

Le Conseil d'Administration.

BIETAFOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 86.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 13.666,83 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013762.3/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.